

Riviera-Chablais

La Commune de Villeneuve empoisonnée par un simple macaron

Justice
L'Exécutif vient d'être débouté dans une affaire de stationnement sur le domaine public

Pour un simple macaron de stationnement non attribué, la Municipalité s'est fait retoquer fin avril par la Cour de droit administratif et public (CDAP). Les faits. Fin janvier, le gérant d'un hôtel situé sur le quai de Villeneuve demande à la Commune l'obtention d'un macaron annuel pour son propre véhicule. Ces attributions aux commerçants sont à bien plaisir et constituent autant d'exceptions par rapport au Villeneuvois lambda. Mais elles doivent répondre de l'article 6 (alinéa b) du règlement communal en matière de stationnement sur la voie publique: «Peuvent bénéficier du stationnement privilégié (...) les entreprises et les commerces établis le long des rues de la zone concernée, pour les voitures légères immatriculées à leur nom.»

Comme argument, l'hôtelier expose qu'il a besoin de la précieuse vignette, qui coûte 100 francs par an, pour pouvoir se parquer en tout temps devant son établissement, notamment pour décharger la marchandise nécessaire à son commerce. Il avait déjà présenté des demandes en ce sens, sans succès.

Surtout, il indique que son voisin, qui œuvre dans la même profession, en détient un. D'autres commerçants de la place bénéficient aussi de cet avantage depuis des lustres, selon nos sources. Lesquelles indiquent que des largesses ont été accordées par d'anciennes autorités. En début d'année, la police administrative a voulu y mettre bon ordre, pronant la fin de ces avantages. Seulement, ceux-ci ont été confirmés et reconduits - par une majorité des cinq municipaux. L'hôtelier du quai est donc revenu à la charge. Pourquoi les autres et pas lui?

Encore une fois, la Commune lui a refusé le macaron, sans au surplus indiquer de voie de re-

cours. L'hôtelier en a néanmoins déposé un auprès de la CDAP. Cette dernière a demandé à Villeneuve «un dossier original et complet» à deux reprises. Elle ne l'a jamais obtenu. La Commune s'est contentée d'arguer que l'intéressé ne remplissait pas les conditions d'obtention du précieux sésame. Et qu'il n'avait pas démontré qu'il pouvait réellement y prétendre.

Le recours de l'hôtelier a partiellement été admis. Non parce qu'il avait droit au macaron, mais parce que la Commune n'a pas répondu à la CDAP. La Cour reproche aussi à la Commune son silence sur le grief d'inégalité de traitement. Dans l'impossibilité de statuer, la CDAP a annulé la résolution de la Commune. «Nous ne commentons pas un arrêt de justice. De surcroît la procédure est toujours en cours. Nous allons prendre une décision ces prochains jours. Sachez en revanche que nous allons réviser le règlement sur le stationnement», détaille la syndique, Corinne Ingold.

Christophe Boillat

Après quatre saisons difficiles, la saga de L'Omnia connaît un bel épilogue

Villeneuve
Le restaurant situé sur le quai a rouvert à la suite d'années de bras de fer



Ouvert en 2009 et fermé fin 2013, L'Omnia a rouvert il y a quelques jours sous le nom de Taïko. CHRISTOPHE BOILLAT

Le serpent de mer L'Omnia, c'est enfin du passé, peuvent se dire les Villeneuvois. Place désormais au Taïko, table tournée exclusivement vers les produits de la mer et du Léman. La gérante Guanqiong Wang a ouvert le 20 mai ce restaurant situé sur le quai, à un jet de pierre du centre-ville. «Cette réouverture est un soulagement pour la Commune. C'est aussi un plus. On espère que tout se passera au mieux pour les nouveaux exploitants», déclare la syndique, Corinne Ingold.

L'Omnia a régulièrement occupé le devant de la scène ces quatre dernières années. L'établissement, construit en 2009, était fermé depuis 2013, au grand dam des autorités et de la population. De conception très moderne, composé de béton brut et de verre, l'édifice de 141 m² a été bâti par la société SGB SA à Noville, laquelle était au bénéfice d'un droit de superficie octroyé par la Municipalité.

On ne compte plus les avatars entre les Exécutifs villeneuvois successifs et le gérant de SGB, Bernhard Spieler. Lâissé à l'abandon, le bâtiment avait notamment

posé des problèmes au niveau de la sécurité. Entre 2015 et 2016, par exemple, les vitrages présentaient des fissures et même des brisures. Les travaux nécessaires ont mené à un bras de fer entre Commune et SGB, la première dénonçant la seconde à la préfecture, qui a condamné SGB à une amende de 3000 francs. Dans la foulée, le permis d'utiliser l'établissement a été retiré à la société, qui a recouru mais a été déboutée par le Tribunal cantonal. Du coup, elle a remis son bien en état en 2016.

Pour autant, le restaurant n'a pas été rouvert, ce qui a fâché la Commune. «L'Exécutif envisage

sérieusement d'entreprendre des démarches pour rompre la convention qui nous lie au propriétaire de L'Omnia», déclarait l'an passé le municipal Dominique Pythoud.

Finalement, on a appris très récemment que Bernhard Spieler avait remis sa société. Laquelle a été reprise par un groupe d'investisseurs sino-suisse qui gère l'Hôtel-Restaurant-Spa Le Baron Tavernier, à Chexbres, et exploite aussi une clinique privée dans la même commune. Et donc un nouveau restaurant à Villeneuve, en attendant d'ouvrir une clinique esthétique en face du Taïko. **C.BO.**

Aigle

Vente de terrains communaux

En séance jeudi dernier, le Conseil communal a accepté à l'unanimité le principe de la vente ou de la mise à disposition de deux parcelles communales. Elles sont situées en zone industrielle. La première pourrait rapporter quelque 620 000 francs à la Ville. Le demandeur est une société qui implanterait un centre de crémation. La seconde servirait à une entreprise de charpenterie pour y ériger une halle de fabrication. Le montant attendu avoisinerait 1,7 million. Dans les deux cas, des infrastructures routières d'accès devront être réalisées par la Commune. **C.BO.**

Chablais



Un ancien tonne-pompe de l'ECA doit arriver cette semaine dans la commune de Saraiu en Roumanie. Sensible aux difficultés des localités proches du Danube - elles sont sujettes aux inondations mais ne disposent pas de véhicules de pompage -, le Rotary Club Chablais.ch a monté ce projet. Des pompiers de Cimio Monthey effectuent le trajet de 2300 km pour acheminer le véhicule et former les hommes du feu sur place. **F.W.D.M.**

Aigle

Nouvelles zones 30 km/h

Les nouvelles zones 30 km/h de la commune d'Aigle sont activées. Elles concernent les rues suivantes: Rhône, Midi, Sous-le-Bourg, Nord, Croix-Blanche, Plantour, Mollage, en partie, et place Alphonse-Mex. Des totems indiquent ces zones 30. Leur message clair, «Aigle lève le pied» doit contribuer à une cohabitation plus sécurisante, en centre-ville, entre les usagers de la route, qu'ils soient à pied, au volant ou à un guidon. Cette première phase sera complétée par une deuxième durant laquelle on procédera à différents aménagements sur la voie publique. **C.BO.**

Lausanne et région



Une dizaine de personnes ont protesté contre l'intervention, tentant de bloquer le départ des fourgons de police par un sit-in. PATRICK MARTIN

Grosse action antistups dans un squat de migrants africains

Lausanne
150 policiers sont intervenus simultanément en deux endroits de la ville. Quatre personnes ont été interpellées

Chloé Banerjee-Din

Une opération de police de grande envergure s'est déroulée mardi matin dès 10 h dans un quartier résidentiel près de la Blécherette. Alors que le climat est particulièrement tendu sur la question du deal à Lausanne, plusieurs dizaines de gendarmes et de policiers ont pénétré dans un immeuble squatté au chemin des Sauges par une centaine de migrants africains sans domicile fixe. La police cantonale l'a dévolé dans la soirée, une autre intervention s'est déroulée en même temps dans un appartement en ville de Lausanne, dont l'adresse n'a pas été dévoilée.

Cette double action, qui a mobilisé près de 150 gendarmes et policiers, se plaçait dans le cadre d'une enquête sur un trafic organisé de cocaïne. Elle a permis l'arrestation du principal responsable présumé du réseau, un Nigérian de 52 ans, ainsi que de trois autres personnes, une Suissesse de 57 ans et deux Nigériens de 27 et 43 ans. En tout, la police indique avoir saisi plus de 20 000 francs, environ 1000 dollars, 600 euros, ainsi qu'une centaine de grammes de cocaïne.

Au chemin des Sauges, l'accès aux alentours du squat a été bloqué pendant plusieurs heures par un important dispositif. Selon des témoins, deux personnes ont été emmenées par la police. «Les agents ont forcé la porte d'entrée et sont allés directement dans un appartement du rez, rapporte l'un des occupants de l'immeuble. Des témoins qui fréquentent les lieux confirment que le logement en question était habité jusqu'à récemment par un membre important du Collectif Jean Dutoit - collectif qui fédère les occupants de l'immeuble. «Il ne loge pas là en ce moment», ont-ils néanmoins assuré.

Selon un autre membre du collectif, les squatters s'attendaient depuis quelque temps à une descente de police. Le propriétaire a en effet déposé une plainte pénale contre l'occupation de son immeuble, qui dure depuis près d'une année. En outre, plusieurs locataires sont sans droit de séjour en Suisse. La police confirme toutefois que l'opération était limitée strictement à la lutte contre les stupéfiants. Le squat n'a ainsi pas été évacué. Les agents ont été évacués. Le lieu a été fermement et sans débordement.

Un réseau de 16 trafiquants
La police cantonale indique que le Ministère public a ouvert plusieurs instructions pénales. Avant la dou-

Des commerces réclament l'aide financière de la Ville

Lausanne
À Vinet, une vingtaine de commerçants demandent un dédommagement en raison du chantier devant leur porte, comme ceux de Chailly avant eux. Sans grand espoir toutefois

C'est un chantier qui pour eux n'a pas de fin. Le long de l'avenue Vinet, à Lausanne, ils sont une vingtaine de commerçants à tirer la sonnette d'alarme auprès des autorités. Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser au Service des routes et de la mobilité, coiffeurs, kiosquier et autres tenants d'établissements publics dénoncent les préjudices subis par le réaménagement de leur rue. «Depuis le début des travaux, en mars, le quartier est mort. C'est le cimetière ici! Nous ne tiendrons pas le coup», assure Ellie Kaviz, une des commerçantes signataires.

Chiffres d'affaires en nette baisse, magasins difficiles d'accès, places de parc supprimées, bruit et poussière... les commerçants se plaignent des nuisances qui rendent le quotidien «très pénible». «Nous sommes conscients de la nécessité d'effectuer des améliorations dans cette rue, très fréquentée de par le fait qu'elle est un des axes principaux du réseau lausannois. Mais nous pensons avoir droit à une indemnité au vu de la perte du chiffre d'affaires très important», expliquent-ils. Leur demande: une indemnité équivalente à un mois de loyer pour chaque magasin signataire de la lettre.

«La Ville est consciente des difficultés et accompagne les commerçants pendant toute la durée de ses chantiers, par la mise en place de mesures favorisant l'accès et la visibilité des commerces», détaille la municipale Florence Germond. Mais pour un éventuel dédommagement, c'est non.



Les commerçants de l'avenue Vinet sont mécontents: le chantier leur fait perdre des clients. FLORIAN CELLA

Pour rappel, une des dernières fois où des commerçants lausannois avaient réclamé un soutien financier à la Ville pour cause de travaux devant leurs vitrines, c'était en 2014, du côté de Chailly. Leurs revendications étaient parvenues au Conseil communal sous la forme d'un postulat pour la «Création d'un fonds d'aide aux commerçants lors de travaux publics», déposé par Guy Gaudard (PLR). Dans sa réponse en 2015, la Municipalité avait décidé de ne pas entrer en matière.

«Lausanne s'est toujours prononcée négativement lorsque des demandes d'indemnisation systématique en relation avec la réalisation de travaux d'utilité publi-

«Depuis le début des travaux à Vinet, le quartier est mort. C'est le cimetière»

Ellie Kaviz Commerçante

que lui ont été présentées, expliquaient les autorités. En effet, la Ville réalise des travaux pour l'intérêt public et le bien de la collectivité et ne peut, à ce titre, servir des intérêts particuliers.» Quant à la question d'une aide au loyer pour ces commerçants, la Municipalité renvoyait la balle au Tribunal cantonal des baux, seul organe compétent pour gérer les contestations entre bailleurs et locataires.

Les commerçants de Vinet ne perdent pas espoir pour autant. «Lausanne est une ville riche. On paie des impôts. Ce fonds d'aide, les autorités peuvent le créer si elles le veulent», estime Ellie Kaviz.

Le chantier devant leur porte devait initialement durer jusqu'en septembre. Il pourrait être achevé plus tôt, à la mi-juin. **Laurent Antonoff**

Signé Lausanne

Qu'est-ce qu'un vrai taco mexicain? La réponse se déguste avec les doigts au centre-ville

Bon plan

Après une petite phase de rodage, le Mexicana est ouvert tous les jours. Avec ses trois tables debout, il est presque discret, ce stand de street food niché dans l'entrée du bar Le Central. Mais les amateurs de cuisine mexicaine n'ont pas tardé à le dénicher. Car cette adresse propose des tacos comme on les mange là-bas.

Rien à voir avec les fajitas façon tex-mex que l'on trouve à l'envi. Ici, le taco se déguste du bout des doigts, comme dans les rues de Mexico, Puebla ou Mérida. Un filet de citron vert, une cuillerée de coriandre ciselée et quelques oignons. La simplicité est un gage d'authenticité. Libre à chacun d'y ajouter une sauce maison aux piments (doux ou piquants) jalapeño et des tomates concassées.

Mais, comme pour la pizza, c'est la pâte qui fait la différence. Et au Mexicana, celle-ci se prépare selon une recette secrète. Surtout, les tortillas de 14 centimètres de diamètre sont cuites à la minute, débitées par



FLORIAN CELLA

«Béta», une machine venue d'outre-Atlantique, unique modèle en Suisse. La farine de blé constitue la base, mais on choisira les tortillas de maïs pour leur côté authentique.

L'équipe aux commandes est composée d'origines latinos diverses, mais applique une recette venue tout droit du Mexique. Walter Ferrari, le patron, est convaincu par le boom de la culture d'Amérique latine. Il prend en exemple les taquerias qui fleurissent, à Madrid et ailleurs, avec

leurs tacos à 1 euro. À Lausanne, la pièce s'emporte pour 4 francs, mais avec la qualité promise par une viande en provenance de la Boucherie Maillefer. Il faut en compter quelques-uns pour se rassasier. Une barquette (pratique et biodégradable) en compte quatre, une poignée de nachos et du guacamole pour moins de 20 francs. **A.DZ**

Mexicana, rue Centrale 5, Lausanne. www.mexicanalausanne.ch

«Ikea en tournée» de passage au Flon

Pignon sur rue

Jusqu'à la fin de la semaine, le géant suédois du meuble prend ses quartiers au centre-ville. Mais n'espérez pas y acheter des chaises en kit! Si Ikea s'installe sur l'esplanade du Flon, c'est avant tout pour faire de la promotion. Smoothies, sirops et chips de la firme sont offerts aux passants dans un container customisé et alimenté par des panneaux solaires. Une terrasse ensoleillée est également à disposition. Peinture et coloriage sont proposés aux enfants tandis qu'un Photomaton ravit les plus photogéniques. Des sessions inspirées du «live painting» se tiennent régulièrement et un concert aura lieu jeudi soir.

Mais pourquoi tant d'efforts? «Les gens ont de moins en moins de temps pour faire les déplacements loin de chez eux; le but est donc d'aller



DR

voir les clients plutôt qu'eux ne viennent nous voir à notre magasin d'Aubonne, explique le responsable des activités à Ikea. À terme, l'objectif est donc de se rapprocher des villes.» Ikea a déjà donné l'assaut en France, en annonçant récemment l'ouverture d'un magasin dans le centre de Paris à l'été 2019. En Suisse, aucun projet urbain n'est pour l'instant prévu.

Dans le container bleu, où

règne la bonne humeur, l'objectif est simple: «On est là pour faire passer un bon moment aux gens», explique Sarah, qui tient le stand en compagnie de ses collègues, Laura et Mike. Après sa semaine lausannoise, l'opération séduction et proximité se poursuivra à Yverdon puis à La Chaux-de-fond avant de revenir à Aubonne. **S.Z.**

Trottiner ludique dans les rues de Lausanne

Levez le nez

«Je trottine dans ma ville», ces petits cahiers colorés créés pour donner envie aux enfants de 3 à 7 ans de se promener à Lausanne, fêtent leurs 10 ans. Pour marquer le coup, leur créatrice, l'enseignante lausannoise Floriane Nikles, publie un troisième guide. Le projet vise à rappeler que la balade est une activité gratuite et amusante: pas besoin de partir en campagne pour s'évader, on peut retrouver des chemins presque aussi champêtres en pleine ville. Ces promenades, qui mettent les sens en éveil et stimulent l'imagination, explorent Lausanne sous tous ses angles, avec par exemple le parc de Sauvabelin ou le quai d'Ouchy. Les parcours se révèlent



éducatifs, attrayants, tout en restant sûrs pour les enfants. Agrémentés de dessins réalisés par des enfants, les cahiers expliquent clairement le chemin à prendre à l'aide de cartes. Afin de rendre l'expérience plus amusante pour les petits, des jeux sont

proposés tout le long du trajet. Les cahiers comportent aussi un aspect didactique. Les petits s'y verront expliquer des principes qui peuvent leur paraître abstraits, comme la gravité ou encore la pollinisation, mais les parents y apprendront également des choses: noms de lieux, d'arbres ou d'oiseaux n'auront plus de secret.

Floriane Nikles aime aussi s'arrêter sur l'architecture: «C'est un art auquel on ne fait généralement pas attention, alors que c'est un domaine très intéressant».

Les trois guides sont disponibles sur le site Internet. Pour fêter les dix ans de l'aventure, une grande balade aura lieu le 29 septembre, avec des activités toute la journée. **N.H.**

www.jetrottinedansnaville.ch